



## Compte rendu du CESC - LVH

Réunion du 30 mai 23

**Pour mémoire :** Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESC organise également le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

Il se réunit régulièrement, à l'initiative du chef d'établissement

---

*Étaient présents : M. Gasc, Mme Anouar, CPE, Valérie Monnot, infirmière, Mme el Houat, M. el Houat, Irina Dip (élève de terminale) Najate Hamdaoua, psychologue, une déléguée UCPE, Hanane Meznagui et Véronique Naciri pour l'APEMA.*

---

Tous se sont accordés pour dire que le harcèlement moral et quelques fois physique était de plus en plus marqué dès la 6<sup>ème</sup> et que l'outil smartphone est un piège pour les jeunes collégiens. (7 à 15% des collégiens et lycéens sont victimes de harcèlement selon une étude)  
On constate par ailleurs une banalisation de la violence verbale.

**LVH tient à faire de la lutte contre le harcèlement l'un des axes de travail de l'ensemble des équipes d'encadrement et d'enseignants au sein de l'établissement à partir de l'année prochaine.**

L'objectif de cette réunion est d'aborder les propositions d'actions, niveau par niveau, afin que, dès la rentrée de septembre, soient mises en place les actions dans ce domaine.

Les actions proposées et discutées : travailler par niveau et cibler le collège (sachant qu'au CM2 on fait un travail sur l'éducation aux médias et aux réseaux sociaux)

- Commencer par les élèves de 6<sup>ème</sup>.

Des ateliers en vie de classe de manière répétée lors des premières semaines de cours, qui permettront de mettre vraiment l'accent sur la prévention avant que l'année ne soit démarrée et afin que les comportements attendus soient compris. Il est essentiel de travailler dès le début de l'année sur la violence verbale afin qu'elle ne s'installe pas. (Dérapages graves, par exemple, dans les groupes de classe et sur les réseaux sociaux) S'assurer de mettre des mots sur ce qu'ils

font pour que ce soit compris, et qu'ils comprennent de quel côté ils se mettent lorsqu'ils sont suiveurs, silencieux. Irina insiste sur le rôle et les effets désastreux du silence.

- La mise en place d'une chartre travaillée avec les élèves dans toutes les classes de 6<sup>ème</sup> sur le vivre ensemble, les valeurs et les règles dans la classe. Charte que chaque classe pourrait établir en « vie de classe » dès les premières semaines.

- Avant les vacances de la Toussaint, pour les 5<sup>o</sup>, un travail en ateliers autour de jeux de rôle et d'une mise en situation de harcèlement pour libérer la parole des élèves. Permettre aux uns et aux autres de comprendre les situations, de se mettre à la place de l'autre et de comprendre le rôle des majorités silencieuses.

- Une sensibilisation des professeurs particulièrement des PP sur les signes avant-coureurs / les signaux faibles du harcèlement et sur les outils que l'on met en place pour assurer la prévention du harcèlement. Toutes les équipes doivent être mobilisées sur ce projet.

- Volonté de développer une forme de tutorat : des élèves de 4e volontaires pourraient accompagner les élèves de 6e en difficulté face au harcèlement. La manière n'est pas encore définie.

- organiser des ateliers également pour les 5e et 4e adaptés à leur âge. Réflexion en cours.

- établir des outils pour aider les élèves à développer l'affirmation de soi.

- Pour que les personnes ressources au sein du LVH soient clairement identifiées et soient bien comprises comme étant des personnes de confiance par les élèves, modifier la carte de l'élève (avec son emploi du temps) pour qu'au dos soit par exemple écrit qu'en cas de difficulté, l'élève peut contacter M X ou Mme Y.

- Il est indispensable enfin de sensibiliser les parents. Des conférences pourront être proposées mais il est aussi envisagé d'alerter les parents lors des réunions de début d'année afin d'avoir une audience plus large. Sensibilisation particulièrement des parents sur les signes avant-coureurs / les signaux faibles du harcèlement et sur les outils que l'on met en place pour assurer la prévention du harcèlement.

- Lors de cet réunion un outil pourrait être expliqué au parents (Google link) afin d'accompagner leurs enfants dans l'utilisation de leur téléphone.

- enfin, les réseaux sociaux du LVH seront utilisés pour diffuser très régulièrement des messages de lutte contre le harcèlement en partageant des capsules.

Education à la vie affective et sexuelle:

Cela concerne plus particulièrement les élèves de la 4e/3e à la terminale.

Il est prévu en plus des ateliers déjà mis en place par l'infirmière et les professeurs de SVT de renforcer l'échange avec les élèves pour éviter les propos déplacés ou misogynes de certains élèves, en particulier certains garçons envers les filles.

Sensibiliser les filles sur les dangers d'envoyer des photos intimes d'elle.

Les « spectateurs » qui quelques fois relaient ces photos doivent aussi prendre conscience des conséquences de ces actes.

Tous ces projets devraient être mis en place dès la rentrée scolaire, mais il reste à définir concrètement les modalités de leur mise en place et établir un plan d'actions et un planning.

L'APEMA se réjouit que l'établissement souhaite que la lutte contre le harcèlement soit une priorité, et s'engagera chaque fois que cela le lui sera demandé aux côtés de l'équipe pédagogique pour réduire les effets de ce fléau.